



Le Crépuscule

du matin N° 42 31 Mars 2014 Prix :50 francs

Organe de liaison du Parti Communiste du Bénin

Directeur de Publication : Philippe NOUDJENOUME -- Rédacteur en Chef : Jean Kokou ZOUNON

SPECIAL ANNULATION DES CONCOURS ORGANISES DEPUIS AOUT 2012

LES AUTEURS ET RESPONSABLES DES CONCOURS FRAUDULEUX DOIVENT ÊTRE SANCTIONNES ET JUGES

Par Tony

Après 15 (quinze) mois de protestations dont 3 mois de grève, le gouvernement de Boni YAYI a finalement été contraint à prononcer l'annulation du concours frauduleux d'avril 2012 au profit du Ministère chargé des Finances et dans la même foulée, tous les concours dont les résultats n'ont pas été proclamés. Ce faisant le gouvernement de Boni YAYI reconnaît que ces derniers concours sont également entachés d'irrégularité, de fraude etc....

Or l'irrégularité et la fraude du concours au profit du Ministère des Finances n'ont pas été commises par "ignorance". Loin s'en faut... ! La FESYNTRA-Finance et ses responsables, dont notamment Laurent METONGNON, avait alerté et demandé au gouvernement et au Ministre d'alors, Mémouna Kora ZAKI que les travailleurs et leurs syndicats soient associés à l'organisation et au contrôle de ces concours. Elle avait déjà soulevé le mépris des textes, les failles éventuelles dans l'organisation de ce concours.

Mais le Ministre d'alors, Mme Kora ZAKI, de façon arrogante a rejeté toutes ces propositions et déclaré que l'organisation des concours était de sa seule responsabilité. Donc, contrairement à ce que dit le nouveau ministre de la Fonction Publique, Martial SOUNTON, les auteurs des concours frauduleux n'ont pas violé les textes par "ignorance", mais de façon délibérée, contre l'interpellation et l'insistance de la FESYNTRA-Finances.

Donc, non seulement leur responsabilité mais également leur culpabilité sont évidentes. Les auteurs de cette fraude doivent être sanctionnés. Les faux fuyants, comme quoi, la commission Mensah n'aurait pas proposé des sanctions, ainsi que le dit Martial SOUNTON sont inacceptables. Quelle commission a déjà proposé le limogeage du DG de la SBEE ou avant lui celui de l'OCBN ?!

Annuler un concours, car entaché d'irrégularité, et ne pas sanctionner les auteurs, n'est rien d'autre que la préservation du règne de l'impunité ! Mme Kora ZAKI et ses cadres chargés de l'organisation des concours doivent être sanctionnés et traduits devant la justice. Mme Kora ZAKI, qui n'est plus du gouvernement devrait par exemple être déclarée à jamais incapable d'exercer une fonction ou responsabilité publique ! C'est le minimum pour que le gouvernement, après quinze mois de résistance, donne la preuve de sa bonne foi !!

UN GOUVERNEMENT D'EXPERTS EN VIOLATION DES TEXTES ET EN FRAUDE !

Par Xavier

Le Gouvernement, réuni sous la présidence du Chef de l'Etat Boni YAYI, le mercredi 26 mars 2014, a décidé d'annuler les résultats des concours de recrutement au profit des Impôts, Douanes, Trésor pour non respect du cadre juridique et des procédures de délibération et proclamation des résultats. Il a décidé, "d'annuler par esprit de suite, tous les concours qui ont suivi, ceux-ci ayant été organisés en violation des mêmes textes." Ainsi donc, le gouvernement avoue que les concours de recrutement depuis août 2012 au profit du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Enseignement, de la Santé, de la gendarmerie, notamment sont frappés d'illégalité et sont organisés de manière frauduleuse !

Toutes ces irrégularités ont été signalées dès le départ notamment par la FESYNTRA-Finances et ce depuis juillet 2012. Par la suite, les organisations d'élèves et d'étudiants, (l'UNSEB), des sans emplois et chômeurs (ANADEC), les Centrales Syndicales, le FONAC, l'OLC, le FCSAD, des partis politiques, le PCB, le PRD, l'UN, tout le monde a dénoncé le caractère frauduleux et pourtant, le Docteur Boni YAYI a refusé d'annuler les résultats du concours. Il a parlé d'une Commission présidée par son Conseiller politique, Amos ELEGBE dont les conclusions n'ont jamais été publiées. Pire, dans un communiqué, un Conseil des Ministres en date du 04 décembre 2013 a validé ce concours et demandé de mettre à la disposition du Ministère des Finances, les lauréats non sujets à polémique.

Il aura fallu la levée de boucliers des travailleurs, la Conférence de presse du 10 décembre 2013, la marche réprimée du 27 décembre 2013 et trois mois de grève ininterrompue, pour que toute honte bue, le Docteur Boni YAYI et son gouvernement ne trouvent l'astuce d'une nouvelle commission pour prendre la décision d'annulation du concours frauduleux. Et sans désignation de coupables, de responsables, sans aucune sanction contre des violateurs de textes, des fraudeurs manipulateurs de jury et les résultats des concours !

Le pays est devenu la risée du monde entier. C'est la honte ! Le pays est gouverné par des experts en violation des textes et en fraude. C'est ce que révèlent les scandales de la LEPI, ICC-services, RAMU, les violations quotidiennes des libertés ! Il est urgent que le peuple renforce ses organisations et ses combats pour se débarrasser de ce gouvernement d'experts en fraude !

**ENCORE UNE PREUVE : SEUL UN POUVOIR DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES
PEUT CONVENABLEMENT GOUVERNER CE PAYS DANS LEUR INTERÊT.**

Par Jean Kokou ZOUNON

Le concours frauduleux au profit du Ministère des Finances est annulé ! Tous les concours organisés à sa suite sont annulés ! La FESYNTRA-Finances et Laurent METONGNON avaient raison ! Les confédérations syndicales et les travailleurs en grève depuis trois mois ont raison ! Les jeunes de l'UNSEB ont raison. Tous les hommes honnêtes qui ont dénoncé ce concours frauduleux ont raison ! Pendant plus de dix-huit mois, depuis juillet 2012, la FESYNTRA-Finances et toutes ces forces se sont battues pour la transparence, pour l'égalité des chances à tous les fils et filles du pays, pour la bonne gouvernance ! Par la voix de son Secrétaire Général Laurent METONGNON, elle a proposé le contrôle des concours de recrutement par les organisations des travailleurs ! N'ont-ils pas raison ! Absolument !

Les libertés aux travailleurs et aux peuples ne peuvent être garanties contre leurs violateurs que par un pouvoir en leurs mains. La détermination dans la lutte pour obtenir le limogeage du Préfet Placide AZANDE et du Commissaire de Police, Pierre AGOSSADOU indique que les travailleurs constituent les remparts pour la garantie des libertés. On peut se souvenir que c'est par leurs luttes en 1988-1990 que les parcelles de libertés dont nous jouissons ont été conquises contre le pouvoir dictatorial de KERÉKOU-PRPB. La persévérance, la détermination dans le combat depuis plus d'un an d'une part, l'aveu par le pouvoir incapable de Boni YAYI de la violation systématique des textes et du tripatouillage des jurys et résultats, d'autre part, indique que seul un pouvoir des travailleurs et des peuples peut assurer le respect des textes et des lois protégeant les droits et les libertés des citoyens, la transparence dans les concours et dans la gestion du bien public en général.

Ceci passe par l'élection et la révocabilité des DG et directeurs techniques chargés de cette gestion comme le réclament justement la CSTB, la FESYNTRA-Finances. Par leurs luttes, les travailleurs ainsi que la Jeunesse qui est entrée en action établissent les principes ainsi que les nouveaux droits des citoyens, indispensables à la bonne gouvernance du pays : garantie des libertés avec les sanctions contre les violateurs des libertés; garantie de la transparence avec le contrôle de la gestion par les travailleurs et la sanction des fraudeurs. Avec un tel pouvoir, le peuple peut utiliser son énergie à construire et non plus à résister contre les pouvoirs corrompus, liberticides du genre de Boni YAYI.

ALORS VIVE LA DEMOCRATIE !

EN AVANT POUR LE POUVOIR DES TRAVAILLEURS ET DES PEUPLES !